

Qu'on ouvre *Evangeline* et l'on verra que toute la trame de ce poème est dans cet épisode, à la seule différence qu'*Evangeline* ne retrouve Gabriel qu'à son lit de mort.

Les quatre frères Hébert sont devenus la souche de nombreuses et honorables familles répandues au Canada. Huit de ces familles occupent encore aujourd'hui le rang des Hébert dans la paroisse de Saint-Grégoire.

Un grand nombre d'Acadiens s'étaient donné rendez-vous au Canada ; ils y reçurent un accueil fraternel, malgré les temps de misère qu'on avait traversés. De son côté, le gouvernement fit de grands frais pour venir à leur secours. L'abbé Le Guerne, ancien missionnaire des Acadiens, en rend un témoignage particulier dans une lettre à Mgr de Pontbriand. L'Évêque de Québec était l'écho des sympathies du peuple et du clergé dans la réponse où il exprimait sa profonde affliction pour les infortunes des Acadiens : " Hélas ! ajoutait-il, que de misères à souffrir malgré toute la dépense ! (1) "

Il y eut, malheureusement, quelques Canadiens, indignes du sang français, des misérables de l'école de Bigot et Vergor qui profitèrent de la naïveté des Acadiens pour exercer contre quelques-uns d'entre eux de honteuses extorsions ; mais ce ne furent là que des cas isolés comme il s'en rencontre en tout pays, et qu'il serait souverainement injuste d'imputer à la masse de la population.

Les prêtres de Saint-Sulpice offrirent aux exilés des terres dans leurs seigneuries, leur fournirent des secours et même des animaux pour commencer l'ouverture de leurs fermes. Ce fut l'origine de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. D'autres groupes fondèrent celles de Saint-Grégoire et de l'Acadie, ouvrirent une partie de Nicolet et d'Yamachiche où une des concessions porte encore le nom d'Acadie. A Saint-Gervais et à Saint-Charles, près Québec, les concessions peuplées par les exilés s'appellent encore aujourd'hui *les Cadies*.

Le successeur de Mgr de Pontbriand sur le siège de Québec, Mgr Briand, envoya un de ses prêtres dans les colonies anglaises pour y recruter des familles acadiennes auxquelles il assurait des établissements au Canada. Ce jeune prêtre était un des exilés que l'évêque avait protégé et ordonné tout exprès pour cette œuvre de charité. L'abbé Breau ramena, en effet, un bon nombre de familles qui reçurent des terres auprès de leurs compagnons d'exil à Saint-Jacques de l'Achigan ; l'abbé Breau lui-même devint leur premier curé.

---

(1) Archives de l'archevêché de Québec. Lettre de Mgr de Pontbriand à l'abbé Le Guerne. 28 juillet 1756.